

**PROCÈS-VERBAL**  
**DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU MARDI 13 MAI 2025**  
**A 18 HEURES 30**

L'an deux mil vingt-cinq, le mardi treize mai à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de Barzan régulièrement convoqué s'est réuni à la salle du conseil, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur MAIGRE Robert, Maire.

Présents : MM. MAIGRE Robert, COGNET Évelyne, GOSSIN Virginie, GUSTAVE Gérard, GUÉRIN Éric, MULTIER Pierre, LAVEAUD Donatien, RENOULLEAU Christian, ROUX Abel.

Absent(s) excusé(s) : MM. MARS Patrick (pouvoir à Mr MULTIER Pierre), PUGNET Christine (pouvoir à Mr GUÉRIN Éric).

Secrétaire de séance : Mme COGNET Évelyne.

Lecture est faite par Monsieur Pierre MULTIER du précédent procès-verbal de la séance du :

- **22 avril 2025, adopté à la majorité (8 voix pour – 1 voix contre (Mme Virginie GOSSIN)).**

Lors de la lecture faite par Monsieur Pierre MULTIER, des questions diverses du précédent compte-rendu, Madame Virginie GOSSIN prends la parole et déclare que les questions diverses n'ont pas fait l'objet de délibérations et ne devraient pas être lues. Monsieur Pierre MULTIER répond que le public et les habitants ont le droit d'être informés des questions diverses soulevées.

Monsieur Pierre MULTIER fait une remarque au sujet de la délibération n° 006\_04\_2025 « *Travaux de réfection de la voirie « chez Grenon – rue de l'Enclose »* » : il dit que Monsieur le Maire n'a pas missionné Monsieur RENOULLEAU Christian pour un chiffrage des travaux avec Monsieur BRILLANT Alain du Syndicat de la Voirie, c'est à la commission Voirie d'engager ce travail de réflexion, dont Monsieur RENOULLEAU Christian est membre.

Monsieur le Maire demande à rajouter à l'ordre du jour un don par chèque de 10 000 € ; le Conseil refuse ce rajout au motif que cela doit être inscrit à l'ordre du jour.

Il annonce que le Conseil sera convoqué sous 15 jours.

**ÉTAT DE COMPTES PRÉSENTÉ PAR MR GÉRARD CHARRASSIER, LOCATAIRE DE L'AGENCE IMMOBILIÈRE « LE CARRELET »**

Monsieur le Maire annonce que Monsieur Gérard CHARRASSIER s'est excusé de ne pouvoir présenter son état de comptes au Conseil Municipal de ce jour, car il a une autre réunion à la CUMA où il ne peut être absent.

Monsieur le Maire décide de reporter cette question à l'ordre du jour du prochain Conseil.

**INVESTISSEMENTS DE L'ANNÉE 2025**

N° 014\_05\_2025

Suite au refus des investissements proposés par le Maire lors du Conseil Municipal du mardi 22 avril 2025, la Commission Finances s'est réunie le jeudi 24 avril 2025 pour réexaminer la liste des investissements à prévoir au Budget 2025, à savoir :

**CHAPITRE 21 – Immobilisations corporelles**

**1- Plantations d'arbres**

* 2121 Plantations d'arbres	300,00 € TTC
-----------------------------	--------------

**2- Travaux cimetière – reprise de 4 concessions**

* 2128-169 Aménagement du cimetière	2 400,00 € TTC
-------------------------------------	----------------

<b>3- Abri de rangement (matériel de la pétanque)</b>		
* 21318 Construction autres bâtiments		<b>250,00 € TTC</b>
<b>4- Travaux d'aménagement de voirie « chez Grenon »</b>		
* 2151-130 Réseaux de voirie		<b>24 500,00 € TTC</b>
<b>5- Travaux église</b>		<b>32 850,00 € TTC</b>
* 21612-167 Dépenses ultérieures immobilisées <i>(façade avant)</i>		30 850,00 € TTC
* 21612-167 Dépenses ultérieures immobilisées <i>(horloge et mise en sécurité des cloches)</i>		2 000,00 € TTC
<b>6- Éclairage mairie et pièces annexes (panneaux LED)</b>		
* 2181-167 Installations générales, agencements et aménagements divers		<b>2 100,00 € TTC</b>
<b>Total des investissements 2025 .....</b>		<b>62 400,00 € TTC</b>

Madame Évelyne COGNET demande qu'il y ait plusieurs devis (2 voire 3 devis) pour les travaux de reprise de quatre concessions au cimetière ; Monsieur le Maire charge Monsieur Éric GUÉRIN, responsable de la commission Cimetière, de solliciter d'autres devis.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- approuve la liste investissements telle que présentée,
- confirme que les crédits seront inscrits au Budget 2025.

#### **VOTE DU BUDGET DE L'EXERCICE 2025**

N° 015\_04\_2025

Suite à la commission Finances en date du jeudi 24 avril 2025, Monsieur Christian RENOULLEAU présente le nouveau projet de Budget 2025, lequel se résume comme suit :

#### Section de Fonctionnement – Vue d'ensemble

<u>Dépenses :</u>	<b>606 404,00 €</b>
chapitre 011 Charges à caractère général	189 306,00 €
chapitre 012 Charges de personnel	142 380,00 €
chapitre 65 Autres charges de gestion courante	101 377,00 €
chapitre 66 Charges financières	3 554,00 €
chapitre 014 Atténuations de produits	3 359,00 €
chapitre 042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	15 531,00 €
chapitre 023 Virement à la section d'investissement	150 897,00 €

<u>Recettes :</u>	<b>606 404,00 €</b>
chapitre 70 Produits des services, domaine et ventes	27 992,00 €
chapitre 73 Impôts et taxes	240 000,00 €
chapitre 74 Dotations, subventions et participations	80 538,00 €
chapitre 75 Autres produits de gestion courante	94 100,00 €
chapitre 76 Produits financiers	4,96 €
chapitre 002 Excédent de fonctionnement reporté	163 769,04 €

#### Section d'Investissement – Vue d'ensemble

<u>Dépenses :</u>	<b>104 267,00 €</b>
chapitre 16 Emprunts et dettes assimilés	<b>30 877,51 €</b>

<i>chapitre 20 Immobilisations incorporelles</i>	7 903,00 €
<i>chapitre 21 Immobilisations corporelles</i>	62 400,00 €
<i>chapitre 001 Déficit d'investissement reporté</i>	3 086,49 €

Recettes : **196 651,00 €**

<i>chapitre 10 Dotations, fonds divers et réserves</i>	12 987,00 €
<i>chapitre 13 Subventions d'investissement reçues</i>	17 236,00 €
<i>chapitre 040 Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	15 531,00 €
<i>chapitre 021 Virement de la section de fonctionnement</i>	150 897,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- approuve le Budget de l'exercice 2025 tel que présenté.

**QUESTIONS DIVERSES :**

- Concernant le bail de la salle « Henri CORBE » du « Balcon de l'estuaire », Monsieur le Maire propose de contacter un avocat spécialisé afin de statuer.
- Concernant les travaux du clocher, les travaux devraient commencer à partir du mois de juin.
- Monsieur le Maire propose de prendre contact avec les communes voisines pour envisager l'achat en commun d'un rouleau compacteur.

Plus rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19 heures 30 minutes.

Le Maire, Robert MAIGRE

La secrétaire de séance, Évelyne COGNET


